

URBANISME

Un marathon dans 41 communes pour expliquer les enjeux du Scot

Le Scot, schéma de cohérence territoriale, semble un peu abstrait, un peu technique, pour beaucoup. Pour expliquer le travail qui a déjà été accompli et rappeler les enjeux du Scot de la région d'Arras, les techniciens et les élus vont entamer un marathon dans chacune des 41 communes du syndicat Sedsra, à raison de deux réunions par semaine jusqu'au mois de juin 2012 ! Après quoi, il y aura un bilan de concertation avant l'enquête publique.



Jean-Pierre Delcour, président de la CCA, Jean-François Depret, président du Sedsra, Jean-Marie Vanlerenberghe, président de la CUA, Michel Seroux, président de la communauté de communes du Val du Gy.

Le syndicat d'études du schéma directeur de la région d'Arras (Sedsra) existe depuis 1992. Il réunit trois intercommunalités : la communauté urbaine d'Arras, la communauté de communes du Val du Gy et la communauté de communes de l'Artois, soit 41 communes. Depuis 2007, le syndicat travaille sur l'élaboration du

Les orientations politiques

Voici les cinq axes stratégiques qui ont été définis par les élus dans le PADD, projet d'aménagement et de développement durable :

- 1) Faire de l'Artois un territoire exemplaire au regard du Grenelle ;
- 2) Renforcer les piliers économiques existants du territoire et aller vers une diversification en développant le tertiaire ;
- 3) Structurer le territoire par la mise en valeur de l'espace rural ;
- 4) Adapter l'outil de mobilité des infrastructures du territoire ;
- 5) Promouvoir un territoire équitable, un territoire du "bien vivre ensemble".

schéma de cohérence territoriale, le Scot, de ces trois territoires. « J'explique souvent que le Scot est une sorte de poupée russe qui enferme tous les documents comme le Plu (plan local d'urbanisme), le PDU (plan de déplacement urbain), le PLH (plan local de l'habitat) », rappelle Jean-Marie Vanlerenberghe, sénateur-maire d'Arras et président de la CUA. Le Scot est un document d'urbanisme qui fixe des règles à respecter en matière de développement économique, habitat, services, équipements publics...

Consommer moins de terres rurales

C'est un document de référence qui permet d'avoir une vision globale de ce que pourrait être un territoire dans les vingt ans à venir. Un document auquel devront se soumettre les trois territoires.

EN DATES

- 1999 : signature du Schéma directeur de l'aménagement urbain de la région d'Arras
- 2007 : début de l'élaboration du Scot de la région d'Arras
- 2010 : diagnostic du territoire
- 26 janvier 2011 : réunion publique
- 2011 : projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- 22 septembre 2011 : réunion publique
- 2012 : document d'orientation et d'objectifs (DOO)
- 2013 : mise en application du Scot

Le Scot de la région d'Arras est estampillé Grenelle, il doit donc respecter les principes de développement durable. David Bourgeois, directeur du Sedsra, nous éclaire : « cela veut dire, par exemple, réduire la consommation d'hectare pour l'habitat. Par rapport au schéma antérieur (le schéma directeur de l'aménagement urbain) nous allons consommer très peu de terres ». « Nous essayons de récupérer des friches, d'opérer des mutations de territoire, rénover l'habitat ancien », poursuit Jean-Marie Vanlerenberghe.

Mylène RÉVEILLE

■ La première réunion publique a lieu à Acq, le vendredi 14 octobre, à 18 heures, à la salle de convivialité, rue du Général de Gaulle. Plus d'info sur le site internet : www.scot-region-arras.org

ON EN PARLE

SCOT, PADD, DOO : pour s'y retrouver dans cette jungle de sigles, on peut vous ZD ?

Le schéma de cohérence territoriale de la région d'Arras a franchi une nouvelle étape dans son élaboration. Ce document d'urbanisme géant, dressant les pistes d'aménagements pour les vingt années à venir, à l'échelon de trois intercommunalités, pourrait entrer en vigueur en 2013. Voici les tenants et les aboutissants de ce projet bourré de sigles. Décryptage.

PAR BENOÎT FAUCONNIER
arras@lavoixdunord.fr

C'est technique. Un projet basé sur des orientations stratégiques d'aménagements, dressées par des élus, que des cabinets d'études doivent compiler et traduire concrètement dans un document d'urbanisme, dont il faudra débattre avec la population. Bienvenue dans l'élaboration du SCOT du SESDRA. La compréhension d'un tel dossier impose une certaine gymnastique. Vous voulez savoir ce qui se cache derrière le SCOT, le SESDRA, le PADD et le DOO, l'ABS HS de la BX ? Ce n'est pas très LOL. Mais le sujet est on ne peut plus sérieux.

► **Le SCOT du SESDRA.** - Le syndicat d'études du schéma directeur de la région d'Arras (SESDRA), créé en 1992, réunit à ce jour des techniciens et des élus de trois intercommunalités (communauté urbaine d'Arras, communautés de communes de l'Artois et du Val du Gy) chargés de réfléchir à un schéma de cohérence territoriale



Où et comment installer des zones de développement de l'habitat, d'activités économiques ? Telle est la question.

(SCOT). Le SCOT, créé par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de 2000, est un document d'urbanisme qui chapeaute les orientations stratégiques d'aménagement d'un territoire à vingt ans (2010-2030).

► **Le planning.** - Un diagnostic a été réalisé. Une réunion publique, le 26 janvier, a marqué la fin de cette première étape. Deuxième étape : la construction du Projet

d'aménagement de développement durable (PADD), débattu par les élus le 11 juillet dernier, et rendu public le 22 septembre. Cinq axes ont été dégagés. Ils concernent les transports, l'espace rural, les activités économiques, le développement durable et le bien vivre ensemble. L'élaboration du SCOT entre aujourd'hui dans une troisième phase : l'élaboration du Document d'orientations et d'objectifs (DOO),

« un document opposable », qui reprendra les moyens de la réalisation, pour les vingt prochaines années, des cinq axes de développement du PADD. Le DOO sera arrêté à la fin du premier semestre 2012.

« Il faudra chercher des pistes, prendre des orientations définitives », explique Jean-François Depret, le président du SESDRA. Le plan d'ensemble va prévoir les zones d'activités, les axes routiers, les zones de logement.

« Le SCOT est une poupee russe qui enferme les documents d'urbanisme que sont le PLU (plan local d'urbanisme), le PDU (Plan de déplacements urbains), le PLH (Plan local d'habitat). Ces documents étaient un peu séparés. Ils apparaîtront

« Le SCOT est une poupee russe qui enferme les documents d'urbanisme que sont le PLU, le PDU, le PLH »

tous au SCOT, l'enveloppe finale », détaille Jean-Marie Vanlerenberghe, le président de la communauté urbaine d'Arras (CUA). Les stratégies d'aménagement des communes devront être conformes aux prescriptions du SCOT.

Avant signature du SCOT, effectif en 2013, le document sera soumis à enquête publique.

► **Des réunions publiques.** - Le SCOT de la région d'Arras sera présenté d'ici juin 2012 dans les 41 communes concernées. La première réunion publique a lieu à Aeq, le 14 octobre à 18 h.

ZOOM

La consommation de terres en débat. En voulant développer les activités économiques, et gagner des habitants, les élus du SESDRA se trouvent confrontés au cruel dilemme qu'est la consommation de terres agricoles, face à leur valorisation.

En voulant accueillir près de 7 000 habitants de plus à l'horizon 2030, et créer 12 500 emplois, le SCOT se doit d'étendre ses zones de logements et zones d'activités. Il se fixe des « objectifs de consommation maximale d'espace » : 755 hectares en vingt ans (415 hectares en résidentiel, et 340 en développement économique).

Ce chiffre représente une consommation de 37,8 hectares par an.

« Le territoire réduit de près de 35 % le rythme annuel de consommation d'espace », rappellent les techniciens du SESDRA. Ils prennent en référence la consommation d'espace, entre 1996 et 2005. Sur cette période, 488 hectares de terres ont été consommés, soit 57,8 hectares par an.

EN CHIFFRES

113 000

Le nombre d'habitants à atteindre, selon les orientations du SCOT, à l'horizon 2030, dans les trois intercommunalités concernées. Actuellement, le périmètre compte 107 000 habitants. Cet objectif de population nécessiterait la construction d'environ 11 000 logements : il faut construire plus qu'un logement pour gagner un habitant. L'éclatement des familles, notamment, ou les personnes veuves, qui vivent plus longtemps, expliquent cet état de fait.